

**ABONNEMENT.**  
**SOMMAIRE :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 9

**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 32 ;  
 EWIG, r. Amboise-Richel, 9 ;  
 BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne . . . . . 30 c.  
 Réclamations . . . . . 30  
 Faits divers . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
 A PARIS,  
 chez M. HAVAS-LAFFITE, 10, Place de la Bourse, 10.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

30 Mai 1881.

### Chronique générale.

Certes ! nous n'en sommes pas encore à l'ouverture de la période électorale ; eh bien ! déjà tout est préparé pour donner à la candidature officielle un développement et un essor absolument inconnus jusqu'à présent.

Nous recevons à ce sujet force communications.

On nous signale particulièrement un retour à une des pratiques de l'Empire les plus critiquées par nos républicains alors qu'ils étaient dans l'opposition, mais depuis !...

Il s'agit des commissaires de police de canton. Depuis le 4 septembre, le commissaire de police n'existait que dans les cantons d'une importance particulière. On est en train d'en remettre dans tous les cantons. Autant d'agents électoraux.

Vive l'Empire ! à condition que ce soit les républicains qui l'exercent à leur profit !

Pendant ce temps-là, les dégrèvements promis n'arrivent guère.

Les impôts devaient diminuer de 700 millions environ. On a dégrèvé de 250 millions à peine.

Le gouvernement aime bien mieux créer des charges nouvelles ou rétablir des charges anciennes et multiplier les mailles du réseau dans lequel il tient la France captive.

C'est ainsi que nous allons voir reparaître partout les commissaires de police cantonaux.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

### LES KHROUMIRS CERNÉS.

Un rapport complémentaire sur la journée du 25 mai fait connaître que le mouve-

ment concentrique opéré par les brigades Logerot, Cailliot, Galland, Vincendon, complété à l'extrême gauche par la garnison de Tabarque, s'est terminé de la façon la plus heureuse.

L'ennemi, refoulé par les colonnes, est allé se buter contre la gauche de la ligne, espérant échapper par l'ouest entre Tabarque et la brigade Vincendon. Trouvant le passage fermé par les deux bataillons du colonel Delpech, il a rebroussé chemin, en passant de gauche à droite devant la brigade Vincendon, qui lui a infligé des pertes sérieuses.

Nous n'avons eu que 9 blessés, 5 de la colonne de Tabarque et 4 de la brigade Vincendon. Le 26 mai, cet officier général a repris le contact de l'ennemi : deux de ses hommes ont été blessés, de nombreux gourbis ont été brûlés et des troupeaux razzés. La résistance va s'affaiblissant, des demandes d'aman sont présentées aux diverses colonnes.

On prétendait que le président de la Chambre ne prononcerait aucun discours dans son voyage à Cahors. Est-ce que la chose était possible ?

Il s'en est payé deux, l'un à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des mobiles du Lot, tués en 1870, l'autre au banquet qui lui a été offert samedi à Cahors.

Voici, d'après l'Agence Havas, l'analyse télégraphique du premier discours :

« Il faut faire sortir un exemple de cette pierre pour les générations futures ; mais, rassurez-vous, ce n'est pas un exemple, ni un enseignement de politique d'agression, d'aventure ou de conquête ; ce monument dit surtout que ces morts tombèrent parce que la nation, à une heure lugubre, se donna tout entière aux mains d'un seul homme.

» Soyons indulgents les uns pour les autres, parce qu'il est certain que des catastrophes pareilles ne fondent pas sur un peuple, le mettant à deux doigts de sa perte, sans qu'il y ait de la faute commune. Les

souvenirs de la fatale soirée, pénétré la vérité et qu'il n'eût, avant de mourir, dressé un acte d'accusation contre moi.

Mon cœur troublé et aigri était disposé à accueillir les inspirations méchantes. Je trouvais un plaisir cruel à faire un tableau chargé, grotesque, de ce que j'appellais la platonique passion d'Henri pour l'institutrice de M. Marthoré. Je n'ai pas besoin de dire que mes révélations eurent un grand succès de rire. Mon indiscrétion devait avoir de graves conséquences.

— Il faudra bien, dit-on devant moi quelques jours après, qu'Henri guérisse de son erreur ; ce sera drôle.

On ne m'expliqua pas le sens de ces paroles, mais quelques jours après je fus renseigné.

Henri n'avait pour ainsi dire subi qu'à la surface la contagion de nos vices.

Il ne se trouvait pas à l'aise dans nos réunions et éprouvait comme la nostalgie d'un milieu meilleur où les journées s'écoulaient sans laisser après elles d'impressions de mécontentement et de remords.

Il avait suffi de la voix douce et persuasive de Marie pour réveiller en lui les bienfaits souvenirs du foyer domestique, pour provoquer dans son âme troublée le désir de briser les liens dans lesquels il était enlacé.

C'était une défection que nous voulions empêcher ; on ne lui en reconnaissait pas le droit ; il

« D'après une convention passée entre l'évêque de Cahors et le préfet du Lot, convention ayant force de loi en vertu d'une ordonnance insérée au Bulletin des Lois, et qui n'a jamais été abolie, la sonnerie des cloches dans le diocèse de Cahors, en dehors des ordres donnés par les curés pour le service du culte, n'appartient au pouvoir civil que dans l'un des trois cas suivants :

- 1° Pour annoncer l'ARRIVÉE DU CHEF DE L'ÉTAT ;
- 2° En cas d'inondation ou d'incendie ;
- 3° Pour signaler l'approche de l'ennemi.

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

Un petit détail assez curieux. On sait que, dans plusieurs communes du département du Lot, on avait mis les cloches en branle pour saluer le passage de M. Gambetta.

Voici ce que le *Moniteur* nous apprend à ce propos :

« D'après une convention passée entre l'évêque de Cahors et le préfet du Lot, convention ayant force de loi en vertu d'une ordonnance insérée au Bulletin des Lois, et qui n'a jamais été abolie, la sonnerie des cloches dans le diocèse de Cahors, en dehors des ordres donnés par les curés pour le service du culte, n'appartient au pouvoir civil que dans l'un des trois cas suivants :

- 1° Pour annoncer l'ARRIVÉE DU CHEF DE L'ÉTAT ;
- 2° En cas d'inondation ou d'incendie ;
- 3° Pour signaler l'approche de l'ennemi.

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

d'affirmer que des poursuites sont dirigées contre l'*Intransigeant* en raison d'un article offensant pour la personne de l'ambassadeur de Russie à Paris.

— Le ministre de l'intérieur a envoyé la semaine dernière, dans la même journée, deux dépêches chiffrées à M. Gambetta à Cahors.

— Samedi, on s'occupait dans les couloirs de la Chambre d'un acte de violence qui vient d'être commis à Béziers.

Le conseil municipal avait ordonné la démolition d'un monument élevé, en 1855, sur la place du Marché de cette ville, en l'honneur de N.-D. de l'Immaculée-Conception.

Déjà la pioche avait entamé le monument, lorsque, sur la plainte d'un certain nombre de souscripteurs, le tribunal, jugeant en référé, ordonna qu'il serait sursis aux travaux de démolition jusqu'au jugement sur le fond.

Le maire a passé outre au jugement. On dit M. Constans fort ennuyé de ce procédé illégal ; évidemment, si le ministre de l'intérieur était interpellé, il serait fort embarrassé pour justifier son fonctionnaire municipal.

— La République peut à coup sûr vanter l'économie de ses fonctionnaires ! Tantôt on annonce que M. Grévy a acheté une magnifique forêt dans les Vosges, que M. Gambetta a arrondi son petit domaine de Ville-d'Avray ou s'est rendu propriétaire d'un hôtel, etc., etc. Aujourd'hui nous apprenons par les petites affiches de la *Ville de Paris* que M. Jules Ferry, l'austère ministre de l'article 7, a acheté, au prix de 255,000 fr., un vaste terrain de 98,288 mètres, rue Houdan, à Sceaux.

— Le conseil municipal d'Avignon vient de supprimer du budget de la ville la somme de 2,000 francs, qui, à titre d'indemnité de logement, était partagée entre les curés des paroisses avignonaises. Mais, en revanche, il a élevé de 1,200 à 3,000 fr. la somme qui était allouée au maire pour frais de représentation.

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

« Ce que la France veut est ce que les républicains veulent : l'ordre, la paix dans la liberté et le progrès (111). »

### Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

Je marchais à côté de lui en fredonnant un air d'opéra-comique qui raillait impitoyablement les gens assez naïfs pour croire à la parole d'une femme.

Mon persiflage était inspiré par des sentiments mauvais ; je redoutais l'influence rivale de Marie, j'obéisais aux mouvements d'une basse envie à l'égard d'Henri ; il avait sauvé l'existence d'un enfant, j'avais causé la mort d'un de mes semblables, ce rapprochement seul suffisait à m'irriter contre lui ; je pressentais que sa cousine pouvait le conduire dans une voie où il trouverait peut-être un calme et une quiétude de l'âme qui m'étaient depuis longtemps inconnus, c'est ce que je ne voulais pas permettre.

Il y avait aussi dans mon langage une part de sincérité ; car, à force de nier l'honnêteté, j'étais arrivé à ne plus y croire ; je ramenaï toutes les actions humaines à des mobiles honteux ou du moins égoïstes, et je ne faisais pas exception pour

J'avais peur aussi qu'elle ne démasquât la supercherie du parvenu qui se parait d'un nom usurpé.

Ce secret me plaçait dans une situation dépendante vis-à-vis de tous ceux qui la possédaient, et je leur en voulais de la crainte qu'ils m'inspiraient. Une circonstance vint encore envenimer ces dispositions acrimonieuses.

Un jour que nous étions réunis, jouant, buvant et fumant, Henri dit :

— Il paraît que Massiau a laissé une lettre dans laquelle il explique les raisons qui l'ont déterminé au suicide.

— Et sais-tu quel en est le contenu ? lui dis-je.

— Je l'ignore.

Henri faisait cette réflexion sans y attacher d'importance, sans supposer que j'y en attachais moi-même ; mais je me figurais qu'il avait une arrière-pensée.

Un des châliments de ceux qui ont commis une mauvaise action, c'est de les tenir toujours en éveil, de leur faire constamment craindre qu'on ne les soupçonne.

Un mot, un geste, un regard suffit pour leur donner l'alarme.

Je croyais bien que ma honteuse tricherie avait échappé à tout le monde, mais je n'en avais pas la certitude.

Je tremblais que Massiau n'eût, en évoquant les

souvenirs de la fatale soirée, pénétré la vérité et qu'il n'eût, avant de mourir, dressé un acte d'accusation contre moi.

Mon cœur troublé et aigri était disposé à accueillir les inspirations méchantes.

Je trouvais un plaisir cruel à faire un tableau chargé, grotesque, de ce que j'appellais la platonique passion d'Henri pour l'institutrice de M. Marthoré.

Je n'ai pas besoin de dire que mes révélations eurent un grand succès de rire. Mon indiscrétion devait avoir de graves conséquences.

— Il faudra bien, dit-on devant moi quelques jours après, qu'Henri guérisse de son erreur ; ce sera drôle.

On ne m'expliqua pas le sens de ces paroles, mais quelques jours après je fus renseigné.

Henri n'avait pour ainsi dire subi qu'à la surface la contagion de nos vices.

Il ne se trouvait pas à l'aise dans nos réunions et éprouvait comme la nostalgie d'un milieu meilleur où les journées s'écoulaient sans laisser après elles d'impressions de mécontentement et de remords.

Il avait suffi de la voix douce et persuasive de Marie pour réveiller en lui les bienfaits souvenirs du foyer domestique, pour provoquer dans son âme troublée le désir de briser les liens dans lesquels il était enlacé.

C'était une défection que nous voulions empêcher ; on ne lui en reconnaissait pas le droit ; il

s'établit dans les mauvaises sociétés comme une malaisante solidarité, une conspiration qui réunit tous les autres contre celui qui serait tenté de reconquérir sa liberté.

On multiplia les parties de plaisir, les réunions bruyantes où ceux qui ne connaissent pas les saines distractions du travail cherchent à s'étourdir et à trouver l'emploi des heures.

C'étaient tous les jours des séances de jeu, des repas où les convives s'échauffaient par de copieuses libations.

Henri y trouvait peu d'attrait et cependant s'y laissait entraîner, remettant au lendemain une résolution qu'il n'avait pas la force d'exécuter.

Un jour il alla avec quelques amis, parmi lesquels je ne figurais pas, passer l'après-midi dans un restaurant situé au bord de la Seine.

C'était un établissement bien connu des amateurs de parties fines ; on y trouvait bonne table et tolérance absolue.

Le repas dura depuis quelque temps ; les convives étaient en proie à cette excitation qui précède l'ivresse ; la conversation était bruyante, décousue, semée d'anecdotes et de propos graveleux qui n'avaient même pas le mérite d'être spirituels.

Au bruit d'une voix qui hélait la barque du passeur, un de nos amis se mit à la fenêtre, sous laquelle coulait le fleuve.

— Quelqu'un de vous, dit-il, connaît-il cette

Charité bien ordonnée commence par soi-même. — Ainsi font les républicains.

Entre tous les maires qui ont pris des arrêtés d'interdiction contre les cérémonies extérieures du culte catholique, celui de Châtillon (arrondissement de Die) se distingue par son originalité et sa bêtise. Ce singulier personnage a adressé au vénérable curé du canton la lettre que voici :

Châtillon, 22 mai 1881.

Le Conseil municipal, à la majorité, vu les lois du 14 décembre 1789, etc., a émis, dans sa session de mai, le vœu qu'aucune procession n'ait lieu dans la commune de Châtillon, en dehors des édifices réservés au culte.

Je viens donc, Monsieur le curé, vous prier de ne pas me mettre dans la nécessité de prendre un arrêté interdisant ces cérémonies.

Recevez, etc.

Le Maire, E. DURAND.

En publiant cette drolatique épître, le *Messenger* de Valence l'apostille de cette façon méritée :

« Ainsi, voilà un maire, à qui la vue d'une procession déplaît, et qui ne trouve rien de mieux que de s'adresser au curé pour l'inviter à interdire ces cérémonies.

» C'est une idée aussi neuve qu'ingénieuse ; et le citoyen Durand a droit assurément à un brevet d'invention.

» Prendre un arrêté pour interdire les processions, c'est une mesure tyrannique et arbitraire.

» Mais inviter le curé à prendre lui-même cet arrêté, c'est le comble de la naïveté !

» On ne sait pas tout ce qui peut germer dans la cervelle d'un maire radical. »

On lit dans la *Convention nationale* :

Une révélation très-édifiante, quoique rétrospective, faite par le *Charivari*, à propos des prétentions du grand exemple d'ingratitude que nous donne notre sauvée de 1839.

On fabrique en Italie des cartes de géographie à l'usage des écoles, au Nice et la Savoie figurent avec cette mention particulière : « Possession italienne détenue par la France. »

C'est joli déjà.

Il y a mieux.

Le fabricant envoya ces cartes à l'Exposition de 1867 et obtint une médaille du gouvernement français !

Fiez-vous donc à la conscience des jurys et à l'utilité des expositions universelles pour resserrer les liens internationaux !

Il y a longtemps que nous connaissons ces cartes, fabriquées en Italie. Nous pourrions même ajouter un fait que la *Convention nationale* oublie, c'est que la Corse est portée sur ces cartes comme « possession italienne ».

Cela date du temps où tous les républicains, Nefitz et Guéroult en tête, sacrifiant les intérêts de la France à leurs utopies, applaudissaient à l'unité italienne et à l'unité allemande.

Nous étions alors les seuls à protester.

Si les républicains qui nous gouvernent sont aujourd'hui aux prises avec l'Italie, qu'ils s'en prennent à eux-mêmes et à la politique insensée qu'ils ont suivie.

charmante personne qui se prépare à voguer sur les flots de la Seine ?

Tous le rejoignent, Henri comme les autres.

Le passeur ramait vigoureusement, et la barque, coupant le courant, cinglait vers une île voisine où se dressait coquettement au milieu des arbres une maison rivale de celles où ils se trouvaient, et bien connue des canotiers pendant la belle saison.

Un jeune homme était assis à l'arrière à côté d'une jeune fille qui, d'un regard distrait, suivait le sillage.

Henri ne put retenir une exclamation douloureuse, il venait de reconnaître Marie.

Ainsi celle qu'il s'était représentée pure comme les anges, et qui avait trouvé des accents si persuasifs pour retracer les joies calmes du foyer, la bonne et courageuse Marie dont le gracieux visage ne reflétait que des sentiments d'une délicatesse exquise, elle aussi cachait sous un masque trompeur la corruption et le vice.

A qui se fier, puisque elle aussi n'avait que l'apparence de la vertu ?

Était-il donc vrai, ainsi qu'on le répétait à satiété autour de lui, qu'il ne faut avoir foi à rien et en personne ? Il regardait d'un air hébété, d'un œil hagard, l'instigatrice qui atteignait l'île, mettait pied à terre et se dirigeait avec son compagnon vers ces bosquets où les amours banales viennent à la belle saison s'étaler avec un cynisme affronté.

## Etranger.

ANGLETERRE. — Des renseignements de première source permettent d'annoncer que lord Granville a envoyé à M. Sagasta une note très-ferme dans laquelle il prévient le cabinet de Madrid que le gouvernement britannique considérerait comme une grave atteinte portée aux bonnes relations qui existent actuellement entre la France et l'Angleterre tout projet qui consisterait à faire occuper le Maroc par des troupes espagnoles.

Il n'est bruit à Londres que d'une alliance franco-espagnole qui remplacerait l'alliance franco-italienne.

— On est très-inquiet dans l'entourage de la Reine des représailles dont les fenians et les socialistes étrangers, ligés ensemble, menacent la famille royale.

ALLEMAGNE. — On a été fort mécontent ici que le roi des Belges ne soit pas retourné par Berlin à Bruxelles. On est assez intrigué de savoir quelle est la teneur du nouveau traité austro-belge. On croit que, non-seulement ce traité existe, mais qu'il s'étend encore à la Hollande et au Danemark. On commence à se méfier de l'Autriche qui semble prendre toutes les précautions pour ne pas se laisser dévaliser de ses provinces allemandes et pour empêcher la disparition des trois petits États.

Voilà pourquoi l'entrevue des trois empereurs est devenue très-problématique. Quand bien même elle aurait lieu, elle ne produirait aucun résultat pratique.

— Voici un fait dont nous pouvons garantir l'authenticité :

Un journal satirique de Berlin avait publié, dans son numéro de dimanche dernier, un dessin grossier sur M. Gambetta.

Le journal fut mis en vente dans la matinée ; mais, une heure après son apparition, un ordre de la police le fit saisir partout où il se trouvait et tous les exemplaires envoyés par la poste furent également saisis.

Les effets du vote du scrutin de liste se font-ils donc sentir jusqu'à Berlin ?

BULGARIE. — Une grande irritation règne dans toutes les villes de Bulgarie, notamment à Tirnów. Le gouvernement a arrêté le ministre Karawlow et nommé une mission extraordinaire, formée de quatre généraux. L'état de siège est déclaré à Ruszeruk, Widyn, Tirnów et Sophia.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 mai.

Les réalisations de fin de semaine ont déterminé un certain mouvement de recul, non-seulement sur nos rentes, mais sur presque toutes les valeurs. Le 5 0/0 est descendu à 119.67 1/2. On cote 87.30 sur l'amortissable ancien et 86.95 sur l'emprunt nouveau. L'italien fait 92.50.

L'action de la Banque de France oscille de 5,780 à 5,800. Le Crédit foncier est l'objet de transactions suivies à 1,695. Les obligations communales

Il était affreusement pâle, et les traits de son visage trahissaient l'amertume de son cœur.

— Qu'a donc d'Alboval ? dit un des convives. Voyez donc comme il est troublé ! Il s'agit de quelque passion dont il nous faisait mystère et il s'aperçoit que la belle se jouait de lui. Ah ! mon pauvre ami, tu es un enfant ; tu le figurais donc que cette femme serait toujours à toi ? C'était ton tour hier, c'est celui d'un autre aujourd'hui, c'est là la vie ; on se console de ses mécomptes en prenant sa revanche. La brune odalisque est trop jolie pour qu'on puisse lui demander d'être constante ; allons, buvons et oublions, la nuit passera sur ta déception et demain tu n'y penserai plus.

Henri n'avait le cœur ni à la plaisanterie ni à la gaieté, mais il avait honte de son émotion dans une société où elle était si mal comprise ; il se laissa dominer par le respect humain qui est un si triste conseiller pour les âmes faibles et se remit à boire ; il but coup sur coup avec cet acharnement des gens qui veulent s'étourdir ; il affecta une gaieté bruyante dans laquelle se devinait une profonde tristesse ; à la fin de la soirée, il était complètement ivre.

Pendant la nuit, son sommeil fut horriblement agité, troublé de cauchemars douloureux.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

nouvelles sont fort demandées. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 740.

La Banque de Paris fait 1,290. Le Crédit mobilier est très-ferme à 752.50. Il y a des demandes suivies sur le Crédit général français à 775. Les tendances à la hausse sont très-caractérisées sur cette valeur.

La Banque nationale fait preuve de beaucoup de fermeté. On cote 725. Les ordres d'achat dominent à ces cours et annoncent une prochaine continuation de la hausse. Le Crédit foncier maritime se négocie aux environs de 620. On est à 175 sur les Bons de l'Assurance financière.

La Société générale française de Crédit est fort bien tenue aux environs de 800. On cote 780 et 775 sur le Crédit mobilier espagnol. Les achats sont nombreux sur les obligations de la Rente Mutuelle. La Banque de Prêts à l'industrie se traite à 602.50 et 605.

## Chronique militaire.

Par décision ministérielle du 24 mai, M. le général de brigade Mariani, disponible, a été nommé au commandement de la brigade de cavalerie du 6<sup>e</sup> corps d'armée, à Commercy, en remplacement de M. le général de brigade L'Hotte, qui a été appelé à d'autres fonctions.

M. le ministre de la guerre présentera cette semaine au Président de la République un décret portant nomination de 4 généraux de division et de 7 généraux de brigade.

Parmi les nouveaux divisionnaires figurent probablement, dit le *Progrès militaire*, MM. les généraux de brigade L'Hotte, Bréart et Logerot.

Cette promotion coïncidera avec la nomination de M. le général Forgemol, commandant le corps expéditionnaire de Tunisie, au commandement du 13<sup>e</sup> corps d'armée à Clermont, en remplacement de M. le général Gambriels, arrivé depuis le 4 mai à l'expiration de sa période triennale.

La succession du général Forgemol dans la division de Constantine est dès maintenant réservée au général Logerot.

La grande revue de l'armée de Paris aura lieu, cette année, le 14 juillet, à Vincennes et non pas à Longchamps, comme les années précédentes. Elle sera passée par M. le général Lecoq, gouverneur général de Paris.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous recevons une réponse à M. Davaine. L'importance de cet article, qu'il convient de ne pas diviser, nous oblige à le renvoyer à demain.

Nos lecteurs y trouveront pleine satisfaction. Quant à M. Davaine, c'est une autre affaire : il a perdu, croyons-nous, une belle occasion de garder pour lui les trésors de son érudition.

## THEATRE DE SAUMUR.

Hier soir, représentation des plus brillantes. La *Papillonne* et *Divorçons* ont été joués avec un entrain et un brio qui ne se rencontrent guère que sur les principales scènes parisiennes. Dans la première pièce, M<sup>lle</sup> Marie Kolb, MM. Worms et Noblet ont obtenu de légitimes applaudissements et des rappels mérités. Les mêmes artistes se sont surpassés également, ainsi que M. André Michel, du Vaudeville, dans le second ouvrage qu'une troupe de passage nous donnait récemment à trois reprises. Cette fois, l'interprétation et la mise en scène ont été bien supérieures. Au lever du rideau, le public a été agréablement surpris à la vue d'un magnifique décor, semblable à celui du Palais-Royal, et appartenant à la troupe de M. Simon.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est dimanche prochain, 5 juin, que l'excellent comique DUPUIS, du théâtre des Variétés, passera à Saumur pour donner avec sa troupe une représentation de la *ROUSSETTE*, comédie-vaudeville en 4 actes, de MM. H. Meilhac, L. Halévy et A. Millaud, musique de MM. Lecocq et Hervé, et d'un vaudeville des mêmes auteurs pour lever de rideau.

Dans la *Roussotte*, M. Dupuis remplira le rôle de Médard, qu'il a créé à Paris, au théâtre des Variétés, à la fin du mois de janvier de cette année.

On se rappelle que l'habile comédien a

joué à Saumur, l'an dernier, la *Revue* de papa.

Aux termes d'un traité que M. Emile Marck vient de contracter avec M. Pailleron, et qui le rend maître absolu pendant quinze mois de la pièce à la mode, le *Monde* où l'on s'ennuie va être joué en province dès le 4<sup>e</sup> juin.

M. Emile Marck a composé une troupe dans laquelle nous retrouvons les noms de M<sup>mes</sup> Devoyod, Henriot, Harris et Serruy, MM. Richard, Rhodé et Gontebalde.

C'est d'abord à Versailles que la pièce de M. Pailleron sera représentée, et ensuite à Chartres, au Mans, à Angers, etc., etc.

Nous apprenons la mort de M<sup>lle</sup> Hélène Petit, de l'Odéon, la créatrice de Germaine dans *l'Assommoir*. Elle avait épousé M. Mément le personnage de Michel Strogoff au Châtelet.

M<sup>lle</sup> Hélène Petit a succombé aux suites d'une maladie de poitrine dont elle souffrait depuis longtemps.

Cette actrice s'était fait applaudir à plusieurs reprises sur le théâtre de Saumur, notamment : en 1874, dans le *Sphinx*, avec M<sup>lle</sup> Emilie Broisat ; en 1875, dans la *Maitresse légitime*, avec M<sup>lle</sup> Léonide Leblanc ; aux courses de 1877, dans les *Danicheff*, etc., avec Porel, Marais et autres.

## ENSEIGNEMENT LAÏQUE.

Le 3 mars 1881, M. le préfet des Pyrénées-Orientales révoquait de ses fonctions M<sup>lle</sup> Rose\*\*\*, institutrice publique à Rivallès, pour avoir quitté son poste sans autorisation.

Le 30 avril suivant, la Cour d'assises du même département expliquait au public l'arrêt de M. le préfet, en condamnant ladite demoiselle à 10 ans de réclusion pour suppression d'un enfant à elle, né vivant.

## NANTES.

L'*Union bretonne* publie les lignes suivantes :

« Pour justifier l'arrêt interdisant les processions et qui produit, dans la ville de Nantes, une si profonde et si légitime émotion, M. Lechat, à la dernière séance du Conseil municipal, a rappelé le siège soutenu par les RR. PP. Capucins et les variations de tout genre auxquelles M. le préfet de la Loire-Inférieure et M<sup>lle</sup> Herbelte auraient été soumis, à la suite des actes de violence dont ces bons et pacifiques religieux ont été victimes de la part des crocheteurs ; mais, lorsqu'au mois d'août dernier, M. le maire crut devoir interdire la procession de l'Assomption, les scènes dont il évoque le souvenir n'avaient pas eu lieu.

» Dans cette circonstance, M. Lechat était incliné humblement, comme il le fait aujourd'hui, devant les injonctions des loges franc-maçonniques ; qu'il ait la franchise de le dire :

» Nous sommes loin de l'époque où tout de ses prédécesseurs, PROTESTANT, mais qui aimait la liberté et tenait compte avant tout de l'opinion de l'immense majorité des habitants de la grande cité dont l'administration lui était confiée, autorisait, à la demande de M<sup>re</sup> de Hercé, la sortie des processions sur la voie publique. En permettant ces manifestations extérieures du culte catholique, sans craindre de déplaire à ses coreligionnaires, M. Ferdinand Favre donnait un éclatant témoignage de la noblesse et de l'élevation de ses sentiments, et en même temps de son indépendance. Honneur à sa mémoire ! »

Le *Journal de Vitré* raconte un fait odieux : il s'agit de la séquestration d'un enfant qui aurait aujourd'hui dix ans :

« Il y a une dizaine d'années, la fille d'un époux Rivière, propriétaires au Bois-Jolly, commune de Saint-M'Hervé, donnait le jour à un enfant du sexe masculin que l'on s'était empressé de mettre en nourrice, et depuis lors personne n'y songeait plus.

» La semaine dernière, était appelée pour habilement une voisine, était appelée pour passer la nuit près du cadavre de son fils dans la maison, en compagnie de la sœur du défunt.

» Tout à coup, pendant cette triste et silencieuse veillée, la gardienne annonça comme la toux d'un enfant. — Immédiatement

ment cela lui rappelle d'anciens souvenirs qui l'amènent à interroger la fille Rivière. — Celle-ci, d'abord un peu déconcertée, finit par avouer que c'était bien son fils, mais elle recommande à la gardienne qui lui promet le secret de ne rien dire.

Il y a longtemps que le bon La Fontaine nous a dit la valeur d'un pareil secret. — Le lendemain, tout le monde l'avait appris confidentiellement, si bien que la justice informée s'est rendue sur les lieux mercredi soir. L'enfant en question, âgé de dix à onze ans, y a été, dit-on, trouvé sous un escalier, dans une espèce de grabat. Son état chétif semble indiquer que depuis longtemps déjà il manquait du nécessaire et surtout du grand air.

Les époux Rivière et leur fille ont été écroués à la prison de Vitré. L'enfant a été confié à une voisine.

On nous dit que l'opinion publique s'est vivement émue de cette affaire; aussi les curieux vont en foule pour voir ce pauvre enfant qui, bien qu'agé de dix ans, pèse à peine douze à treize kilos.

### Publications de mariage.

Charles-Henri James, sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> dragons, détaché à l'École de cavalerie de Saumur, et Eugénie-Marie-Stéphanie-Joséphine Caillette de l'Hervilliers, sans profession, de Paris.

Jean-Eugène Ceyrelle, marchand épicière, et Marie-Estelle Gallet, lingère, tous deux de Saumur. Pierre-Abel Feuillet, cavalier de manège, et Marie-Louise Deniau, domestique, tous deux de Saumur.

Louis Rahard, tailleur de pierre, de Concourson, et Marie Brault, lingère, de Saumur.

Gabriel-Henri Renou, quincaillier, de Saumur, et Clémentine-Aimée Rosnet, sans profession, de Langeais.

La Lanterne d'Arlequin, excellente et vaillante publication hebdomadaire, connue déjà de nos lecteurs, est à son 9<sup>e</sup> numéro. Son succès est maintenant assuré. Nos amis ont hautement apprécié la création de cette Lanterne, et un grand nombre d'entre eux s'appliquent à la répandre. Sa rédaction et ses dessins s'améliorent. Les premières et inévitables difficultés des débuts sont à peu près vaincues et elle prend chaque jour une allure plus vive, plus saisissante, plus pratique. — Ses deux bureaux sont installés définitivement, l'un à Paris, boulevard Malesherbes, 34, — l'autre à Tours, rue Richelieu, 13. — Le prix de la Lanterne d'Arlequin est modique, son format est très-commode et en rend la propagande facile et peu coûteuse : 4 fr. pour six mois, 8 fr. pour un an. — Les abonnements souscrits par nombre et expédiés à des adresses différentes sont réduits aux prix suivants : 2 abonnements, 13 fr. — 5, 30 fr. — 10, 55 fr. — 15, 78 fr. 50. — 20, 100 fr. (en un mandat sur la poste).

### Variétés.

#### LE MARINIER.

Le marinier est aujourd'hui un type qui a presque disparu des bords de notre vieille Loire.

Nos pères se les rappellent, ces braves gens, amoureux de l'eau, avec leurs boucles d'oreilles, le nœud classique de leur cravate rouge, les rondeurs exigées de leur veston, et leur écarpin dont un pantalon discret laissait les hardiesses en saillie; braves gens, oui, dont les derniers survivants sont persuadés que la concurrence des chemins de fer est une décadence et l'ensablement de leur fleuve une injustice.

Vient de paraître un livre nouveau chez Calmann-Lévy : *Le Marinier*, par M. Jules de Glouvet, qui, sous une forme émouvante, a fait revivre le colon de la Loire. Nous empruntons au journal le *Loiret* quelques parties anecdotiques et presque locales de ce volume.

On est à l'hôtellerie de la *Bonne-Friture*. Et, comme bien vous pensez, on chante au dessert.

Le marinier « Lourd-au-Vent » entonne d'une voix de fausset la chanson du *Bateau de Vengeance*. L'auteur nous la résume ainsi :

C'est une naïve complainte où la préoccupation du récit l'emporte de beaucoup sur la rime et la musique. Les mariniers, en effet, sont moins chanteurs que conteurs. Désigneux du rythme, ils tiennent surtout aux belles histoires. Dans la longue mélodie du *Bateau de Vengeance*, se déroule toute l'existence d'un marinier accompli. Beau,

jeune, amoureux d'une fille de la rive, il s'embarque le cœur plein d'espérance et acquiert « grand renom sur Loire. »

Il revient digne d'elle; mais la volage a trahi ses serments; la voilà qui entre « de blanc vêtue » dans l'église, au bras d'un riche homme de terre. Jugez les larmes du compagnon ! Son bateau l'emporte bien loin. Mais il est si gentil et si vaillant, que toutes les demoiselles sur son passage agitent leur mouchoir et soupirent. Un mot de sa bouche, et toutes se feraient gloire de le consoler: il reste muet. C'est alors que nous le voyons vengé par « son ami » le bateau, et « son frère » le vent. Bientôt surnommé le Sans-Pareil, troussant une vergue « com' ç'a n' s'est jamais vu, » il fait fortune, épouse la fille d'un baron et ramène au port son *Bateau de Vengeance*, chargé d'écus à en couler, avec sa compagne superbe sur l'appontement.

L'infidèle, cependant, est devenue borgne; son mari la bat: elle pleure à son tour. La voici repentante et désespérée, qui tend ses bras vers le *chaland* (bateau de tête portant le gouvernail) de son ancien serviteur... Mais celui-ci envoie pour toute réponse une malédiction qui sert de morale :

Mon bateau est bateau d'vengeance,  
Les âmes traitres (sic) n'y entrent pas !

Après le récit vient le couplet de clôture, dans lequel les auteurs prennent la parole pour eux-mêmes :

Celui qui a fait c'te chanson (bis)  
C'est trois mariniers d'Châtillon (bis)  
Qui s'en allaient à Nantes,  
Ville fort commerçante.  
Ohé !

Morceau d'un autre genre, le *Petit scrupule* :

Il y avait une fois un train de bateaux arrêté par le mauvais vent en face d'une paroisse où les gens célébraient une mission. L'équipage s'y rendit par manière de passe-temps, et deux mariniers firent à la fin leurs dévotions.

Le missionnaire dit au troisième :  
— Approchez donc aussi, vous.  
— Ben sûr que non.  
— Et pourquoi ?  
— J'ai un petit scrupule.  
— Vous me la baillez belle ! Des lurons comme vous ne s'arrêtent pas à des riens.

— Pisque je vous dis que j'ai un petit scrupule !

Le moine ne pouvait plus lui tirer autre chose; mais il s'entêta si bien qu'à la longue il l'emmena à la sacristie.

A présent il faut que vous soyez franc. S'agit-il d'un gros péché plus gros qu'un juron ?

— Je ne m'y connais pas. Enfin, voilà ce qui me gêne : Un soir, en souppant, je me suis fâché avec mon compagnon. Il m'offusquait, quoi ! Un moment après, la boisson vint à manquer; il partit pour en tirer dans un second bateau. Ma foi, j'eus envie de le suivre, et pendant qu'il traversait, je fis un petit peu basculer la planche. M'est avis qu'il a dû tomber entre le *chalant* et le *tireaut*, et même qu'il aura coulé dessous, car on n'en a jamais pu parler.

C'est ça qui me donne un scrupule.

Voici maintenant la *Chanson des mariniers de la Loire*.

C'est à proprement parler une chanson géographique. Le marinier y passe en revue les rives de son fleuve, — tel qu'un noble, du temps de jadis, énumérant les pièces de son blason :

De Nantes, Ancenis à Oudon,  
On voit nos belles flottes,  
Surtout quand le vent nous est bon,  
Cela nous ravigote.  
La toue à la borne en avant,  
Les balises nous dirigeant.

L'orgueil et l'amour éclatent dans le refrain :

Chantons la Loire et sa marine,  
Sur terre il n'est rien de pareil.  
En route, au lever du soleil,  
Chantons la Loire et sa marine.

L'équipage remonte. Voyez le beau spectacle :

De Saint-Florent aux Ponts-de-Cé,  
Une grande distance :  
Saumur, Chapelle-Blanche et Chouzé,  
Le plus beau pays de France ;  
Aussi la ville de Tours,  
Amboise et ses alentours.

Tout le parcours est décrit de la sorte, avec ses couplets particuliers pour ceux qui passent d'Orléans dans le canal.

Le dernier couplet, dont l'air et la mesure sont quelque peu différents, prend des allu-

res plus galantes. Toutes les femmes des deux rives y sont invoquées. Qu'elles viennent à Orléans, point central de la rivière, — c'est là que les mariniers tiendront cour d'amour :

Dames des villes et des bourgs,  
Nivernaises, Nantaises,  
Accourez dans vos fins atours  
Voir les Orléanaises.  
Toutes les belles de sur Peau,  
Pays bas et pays haut,  
Venez, belles marinières ;  
Venez, ô doux objets charmants,  
De toute la rivière ;  
L'amour en bateau vous attend.

Les quatre derniers vers se rattachent au dixain par une reprise plus vive du motif; et les chanteurs, à cet endroit, cessent de contenir leurs voix comme ils l'ont fait en récitant les strophes précédentes.

Ces récits, ces refrains sont presque d'hier. Peut-être les répète-t-on parfois encore aux abords de nos canaux, où subsistent les derniers vestiges de notre marine.

Nous avons mentionné récemment la publication du 42<sup>e</sup> fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, lequel est relatif au département de la Seine-Inférieure.

Le 43<sup>e</sup> qui le complète vient de paraître et il est digne en tous points du précédent. On y trouve, au milieu d'un texte fort intéressant, des gravures représentant Le Havre, Elbeuf, l'église d'Harfleur, Dieppe et, en outre, le plan de Rouen. L'œuvre de M. MALTE-BRUN se poursuit avec un succès facile à comprendre, quand on remarque l'abondance et l'exactitude de ses renseignements géographiques, historiques et statistiques.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. BARRAL (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an, 20 fr.

Sommaire du N<sup>o</sup> 633, du 28 mai 1881 :

Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Météorologie et la prévision du temps. — Notes d'un voyage agricole en Angleterre. — A propos d'expositions. — Application de l'électricité à la meunerie. — Pisciculture. — Les barages. — Situation agricole de la Dordogne. — Conférence sur l'alimentation du bétail. — L'agriculture algérienne. V. — Situation agricole dans le Tarn et la Haute-Garonne. — Société nationale d'agriculture. — Revue commerciale. — Prix-courant des denrées agricoles. — Bulletin financier. — GRAVURES NOIRES : Séparation du son et de la farine par l'électricité. — Mécanisme du rouleau en caoutchouc rendu électrique par friction. Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

#### Abonnement gratuit.

Toute personne abonnée à un journal quelconque recevra gratuitement, à titre d'essai, L'ÉCLAIREUR FINANCIER, pendant trois mois.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER (7<sup>e</sup> année) est indispensable aux porteurs de titres; il parait tous les samedis, publie les listes officielles de tous les tirages et donne des renseignements précis sur toutes les valeurs.

Il suffit d'envoyer la bande d'adresse du journal auquel on est abonné, au directeur de L'ÉCLAIREUR FINANCIER, 45, rue Vivienne, à Paris.

#### Aux jeunes poètes et écrivains.

##### LA RUCHE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE.

Ce journal, rédigé par ses lecteurs, insère gratuitement les nouvelles littéraires, pièces de vers et articles écrits convenablement. Il est destiné à rendre de grands services aux personnes qui écrivent et dont le talent reste ignoré, faute de journaux spéciaux.

Un comité, chargé de corriger et d'annoter les manuscrits paraissant méritoires, se tient constamment à la disposition des collaborateurs.

La Ruche organise des concours et des fêtes littéraires.

N<sup>o</sup> spécimen : 0,20 centimes. — 3 mois : 4 fr. — Bureaux : 14, rue des Jeûneurs, Paris.

Nous engageons vivement nos lecteurs à lire, à notre quatrième page, l'annonce de la maison Ad. Godchau, et à profiter des occasions vraiment exceptionnelles qui leur sont offertes.

#### LA POULE DE HOUDAN.

La Poule de Houdan peut être appelée sans contredit la reine des basses-cours françaises.

Quoi de plus beau, en effet, qu'une basse-cour composée de Houdan purs, bien huppés, au plumage papilloté de blanc et de noir; elle est rustique et précoce; sa ponte est abondante; sa chair fine et délicate est très-recherchée des gourmets.

Étant connue, tout le monde voudra la posséder; aussi croyons-nous être utile à nos lecteurs en leur donnant l'adresse de M. Jules Philippe fils, éleveur à Houdan (Seine-et-Oise), qui a obtenu sept médailles pour ses volailles et qui expédie des œufs à couvrir au prix de 5 fr. la douzaine, 10 fr. les 25, 18 fr. les 50 et 35 fr. le cent. — Petits poussins, 45 fr. la douzaine, 28 fr.

les 25, 55 fr. les 50 et 100 fr. le cent, emballage compris et bonne arrivée garantie.

N'ACHETEZ RIEN  
sans réclamer de vos Fournisseurs des  
COUPONS COMMERCIAUX  
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE  
Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN et C<sup>ie</sup>, 18, rue Beurepaire.

#### Ce qu'il faut savoir.

La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le ROB LECHAUX, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraîchissants, dépuratifs et iodurés du Cresson, de la Salsepareille rouge, du Quina et de l'éc. d'or. amères, purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend la vigueur qui s'enfuit aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl., 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédiés f<sup>o</sup>, 21 fr. Dép. gén. LECHAUX, Ph<sup>ic</sup>, rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. intér<sup>o</sup> f<sup>o</sup>. Nombreuses attestations. Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHE-BOUCAULT.

#### SANTÉ A TOUS

#### ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

#### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le D<sup>r</sup> Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N<sup>o</sup> 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N<sup>o</sup> 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-C. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 21 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDARD, BISSON, successeur de TAYLOR; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>ie</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODBT, propriétaire-gérant.

RAYON  
D'HOMMES

**PARESSUS**  
Pour Hommes, haute nouveauté, entièrement  
doublés laine, nuances variées (dernière mode).  
15' 20' 25' 30' 35' 40'

**VÊTEMENTS COMPLETS**  
Haute nouveauté française ou anglaise, coupe  
des grands tailleurs.  
22' 35' 50' 60' 70' 80' 85'

**HABILLEMENTS COMPLETS**  
de Cérémonie pour Mariages et Soirées,  
coupe élégante.  
28' 32' 45' 65' 84' 110'

**PANTALONS**  
Haute nouveauté Elbeuf, qualité garantie, dispo-  
sitions fabriquées spécialement pour le maison.  
5' 75' 10' 12' 15' 18' 20'

**VÊTEMENTS ALPAGA**  
Veston alpaga noir entière-  
ment doublé. 6' 10'  
JAQUETTES alpaga noir très  
brillant, entièrement doublé. 10'  
GILET alpaga noir. 4'

**VÊTEMENTS COUTIL**  
PANTALON fil écri double  
force. 2' 50'  
VESTON fil écri passepoilé  
blanc extra. 2' 90'  
VESTON fil écri passepoilé en  
coutil croisé fantaisie. 7' 90'

# Grands Magasins PARCOURCHAU

12, Faub<sup>o</sup> Montmartre - PARIS - Rue de Rivoli, 75

RAYON  
de Jeunes Gens & d'Enfants

**1<sup>RE</sup> COMMUNION**  
Habillement complet tout en drap noir du ou au  
choix, avec Pantalon et Gilet blanc.  
11' 14' 22' 28' 35' 45' 60'

**VÊTEMENTS COMPLETS**  
Pour jeunes gens de 14 à 18 ans, en drap non-  
veauté, dispositions nouvelles et très variées.  
22' 35' 40' 50' 60' 75'

**COSTUMES COMPLETS**  
Nouveauté laine très-solide, nuances très-variées  
pour enfants de 3 à 8 ans.  
5' 50' 8' 10' 12' 15'

**COSTUMES COMPLETS**  
Pour Enfants de 9 à 12 ans, Veston, Pantalon et  
Gilet en drap haute nouveauté Elbeuf très-solide.  
16' 18' 20' 25' 32' 38'

**VÊTEMENTS DE COUTIL**  
COSTUME complet en cou-  
til pour enfants de 4 à 8 ans. 4' 50'  
COSTUME complet en cou-  
til pour enfants de 9 à 12 ans. 5' 50'  
VESTON fil écri passepoilé  
blanc. 2' 90'

**UNIFORMES DE COLLEGE**  
UNIFORMES - Sarre, veste,  
pantalon et gilet depuis. 45'  
UNIFORMES de Collège, tu-  
nique, pantalon et gilet depuis. 48'  
VARIÉTÉS militaires en  
molleton bleu avec passepoil. 16'

## GRANDE MISE EN VENTE

des Hautes Nouveautés de la Saison

## OCCASIONS EXCEPTIONNELLES & SANS PRÉCÉDENT

VÊTEMENTS SUR MESURE SANS AUGMENTATION DE PRIX

EXPÉDITIONS FRANCO à partir de 25 Francs — TOUT VÊTEMENT QUI NE CONVIENT PAS EST ÉCHANGÉ OU REMBOURSÉ — Envoi FRANCO du Catalogue-Album illustré

Etude de M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire  
aux Rosiers-sur-Loire.

**EXTRAIT D'UN ACTE DE SOCIÉTÉ.**

D'un acte reçu par M<sup>e</sup> Courtois, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire), soussigné, le deux mai mil huit cent quatre-vingt-un,  
Il appert que :  
M. Léopold TRILLON, négociant, demeurant aux Rosiers,  
Et M. Louis-Baptiste MEUNIER ou LEBRUNIER, propriétaire-cultivateur, demeurant au Petit-Bois, commune des Rosiers.  
Ont modifié la société formée entre eux, suivant acte au rapport dudit M<sup>e</sup> Courtois, en date du dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-un, sous la raison sociale : *Léopold Trillon, Meunier et compagnie*, pour l'achat et la vente des graines, tant en France qu'à l'étranger.  
M. Cyprien VALLET, propriétaire, demeurant au Coin, commune de Saint-Mathurin, vient à la société, qui portera à l'avenir le nom de : *Léopold Trillon, Meunier et Vallet*.  
L'entrée de M. Vallet à la société part du premier mai mil huit cent quatre-vingt-un.  
Le siège social demeure aux Rosiers.  
M. Trillon conserve seul la signature sociale et l'administration de la société.  
Le capital social, primitivement de vingt mille francs, est porté à cinquante mille francs.  
La durée de la société reste la même et expirera le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-onze.  
Une expédition de cette modification de société a été déposée au greffe du tribunal de commerce, le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-un.  
Pareil dépôt a été fait au greffe de la justice de paix du canton nord-

ouest de Saumur, le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-un.  
Pour extrait :  
Signé : COURTOIS.  
(389)

Etudes de M<sup>es</sup> GAUTIER et LE BLAYE, notaires à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
Pour entrer en jouissance de suite,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 10.  
S'adresser, pour traiter, auxdits notaires. (359)

**OFFICE D'HUISSIER**  
A CÉDER DE SUITE.  
S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M<sup>e</sup> CHALET, huissier à Genoes, titulaire dudit office, soit à M<sup>e</sup> BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

UN HOMME SÉRIEUX, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi.  
S'adresser au bureau du journal.

70, BOULEVARD SAINT-GERMAIN  
**ENCRE NOUVELLE**  
MATHIEU-PLESSY \*



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.  
**ENCRE NOUVELLE Double Violet**  
A COPIER  
Adoptée par toutes les grandes Administrations.  
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

**AVIS.**  
MADAME GOISNARD, couturière, rue du Marché-Noir, demande de suite une ouvrière connaissant bien la machine. Travail assuré.

**MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE**  
De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100 000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PNEUMONIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.  
Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.  
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

**FER ENCAUSSE**  
Solution titrée de  
**FER BICARBONATE**



Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgie, Dyspepsie, Vertiges, Migraines, Épuisement, etc.  
L'usage de ce médicament est si simple et si sûr qu'il est le plus sûr de tous les ferrugineux, puisqu'il agit dans 40 à 50 jours.  
PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50.  
Vente dans toutes les Bonnes Pharmacies.  
VENTE EN GROS ET DÉPÔT GÉNÉRAL :  
Coutellier Paër & C<sup>o</sup>  
45, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS  
Saumur : ERNOULT.

**RIELLANT**  
Chirurgien - Dentiste,  
19, rue Royale, Saumur,  
Au premier.

UN JEUNE HOMME, au courant des affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place.  
S'adresser au bureau du journal.

**MALADIES DE LA PEAU**  
Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang  
Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, Paris.  
**Pommade FONTAINE**  
LE POT : 2 FR.  
Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longet, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).  
**GRAINE DE LIN TARIN**  
PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie  
Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLERÉE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE  
Marque de fabrique.  
Prix de la Boîte : 1 fr. 30 c.

**Extrait de Mandes**  
Bouillon instantané  
**LE GIGI**  
5 Médailles d'Or, 3 Méd. Dipl. d'Honneur  
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE  
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

**INHALATEUR-CIGARE** B<sup>TE</sup> S. G. D. G.  
DE MAGNES-LAHENS  
pour l'aspiration des vapeurs de  
**GOUDRON**



Seul mode pratique et rationnel.  
Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.  
**DÉTAIL**  
dans les principales Pharmacies  
On y trouve le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à chaud, dans les pharmacies.  
PRIX DE L'ÉTUDE REMPLISSANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1, 50  
**GOUDRON MAGNES-LAHENS**  
POUDRE brevetée s. g. d. g.  
Est un Goudron ordinaire et que le papier Rigolot est à la Montarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou dans autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.  
PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50  
L'Inventeur MAGNES-LAHENS Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe TOULOUSE (H<sup>te</sup> G<sup>te</sup>) envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.  
Dépôt à Saumur, chez M. ERNOULT, pharmacien. (734)  
Saumur, imprimerie de P. GODET.

**PASTILLES GÉRAUDEL**  
AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION  
**LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON**  
RÉCOMPENSÉES par le Jury international  
PARIS - Exposition Universelle de 1878 - PARIS



Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé.  
Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes.  
L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'étranger, prouve leur supériorité incontestable.  
PRIX DE L'ÉTUDE : 1'50  
VENTE EN GROS : A GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1<sup>RE</sup> CLASSE à SAINTE-MÈNEHOULD (Marne)  
DÉTAIL : Dans toutes les Pharmacies - Env. fr<sup>o</sup> contre mand.-poste.  
Dépôt Saumur, chez M. ERNOULT, pharmacien.